

**Réponse de l'équipe de campagne de la candidate Marine Le Pen au courrier d'AHP France**

Mail du 28 mars 2022

Bonsoir Monsieur Siccardi,

Je vous contacte suite au courrier que vous avez adressé à Marine Le Pen relatif à sa position sur l'homéopathie.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la tribune que j'ai co-écrite sur le sujet.

<https://rassemblementnational.fr/communiqués/deremboursement-des-medicaments-homeopathiques-encore-une-mesure-injuste-pour-les-francais/>

Bien à vous,

Edwige Diaz  
Porte-parole de Marine Le Pen

Mail du 02 avril 2022

Réponse à Monsieur Joël Siccardi

Bonjour Monsieur,

Je suis le Dr. Patrick Barriot, référent santé de Madame Marine Le Pen. Nous avons bien reçu votre courrier daté du 26 janvier 2022. Malheureusement ce courrier s'est égaré dans nos bureaux et j'en prends connaissance seulement aujourd'hui. Je vous prie de bien vouloir nous en excuser. Le programme santé de Marine Le Pen ouvre la voie à une médecine dite intégrative où les thérapies dites complémentaires ont toute leur place. La liberté de prescription des médecins ne doit être entravée en aucune façon. Leur expérience ainsi que la réponse qu'ils apportent à l'attente et la demande des patients sont des éléments fondamentaux de la qualité des soins. Nous sommes donc opposés à toute contrainte administrative ou financière dans ce domaine. Nous restons à votre écoute et bien cordialement,

Patrick Barriot  
Référént santé de Marine Le Pen  
Mail : [barriot.md@gmail.com](mailto:barriot.md@gmail.com)